Mulhouse

COMMUNICATION AUX RIVERAINS

Rues : Colmar (Mertzau et Pins), Mertzau (Colmar / Marseillaise), Marseillaise, Pins, Colombier, 4ème DMM, Hirondelles, Bouclier, Peuplier,

Objet : Modification de circulation avenue de Colmar (Mertzau - Pins)

Madame, Monsieur,

Dans la continuité des travaux effectués sur l'avenue de Colmar au droit du boulevard Roosevelt (projet Terrasses du musée), la circulation de l'avenue de Colmar, entre la rue de la Mertzau et la rue des Pins, sera modifiée **à compter du 19 juin 2023.**

La rue sera mise en sens unique, en conservant une voie de circulation en direction du centre-ville (de le rue de la Mertzau vers la rue des Pins). Les deux côtés de stationnement seront conservés.

Les flux motorisés de sortie de ville (Hubner vers Mertzau) resteront possibles par le boulevard de la Marseillaise. L'avenue de Colmar restera à double sens de circulation, entre la rue Hubner et la rue des Pins, pour permettre la desserte du quartier par la rue des Pins.

Je vous informe par ailleurs que la rénovation de la voirie sera réalisée en 2024. Ces travaux n'ont pu être programmés cette année en raison du statut de la voirie (route départementale) et de la nécessaire coordination avec la CeA.

Un courrier d'information vous sera transmis le moment venu mentionnant le calendrier et les modalités de ces travaux.

En vous assurant que les services de la Ville mettront tout en œuvre pour diminuer les gênes éventuelles liées à ces évolutions, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

PJ : plan de circulation

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée

Claudine BONI DA SILVA